



EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

22

JANVIER 2025

ÉTUDIER À BOURGES

**DOSSIER
P.4 à 10**



Traduction
du dossier
en FALC p.10



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES PRESSAVOIS ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

Les colonnes enterrées de la rue Germaine Tillon, à Bourges, font peau neuve ! Elles ont été habillées à partir des illustrations et messages réalisés par les enfants de l'école élémentaire des Pressavois. Cette action à l'initiative des élèves, invite les usagers à trier, à ne pas déposer d'encombrants et d'ordures ménagères sur les plateformes des colonnes enterrées et à respecter leur cadre de vie et leur quartier. Ces illustrations ont été inaugurées le 8 novembre dernier en présence d'Irène Félix, présidente de Bourges Plus, d'Alain Mazé, vice-président de Bourges Plus, et de Catherine Pallot, membre du bureau communautaire, à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets.

LA RUE HANRIOT INAUGURÉE À TROUY

Irène Félix, présidente de Bourges Plus, Patrick Barnier, vice-président du Conseil départemental du Cher, Franck Breteau, maire de Trouy, Christophe Alhinc, directeur d'AéroSpatiale Batteries, ont inauguré le 7 novembre la rue Hanriot à Trouy. La rue a été requalifiée et une nouvelle piste cyclable a été aménagée dans le cadre du plan vélo intercommunal. Ces travaux ont bénéficié d'un financement de Bourges Plus de 100 484 euros et d'AéroSpatiale Batteries à hauteur de 30 000 euros.



COUP DE PROJECTEUR SUR DES ENTREPRISES DE MEHUN- SUR-YÈVRE

Les travaux de requalification des espaces publics rue des Terres rouges et route du Paradis à Mehun-sur-Yèvre ont été inaugurés le 13 novembre dernier par Irène Félix, présidente de Bourges Plus, Jean-Louis Salak, vice-président de Bourges Plus et maire de Mehun-sur-Yèvre et Gérard Santosuosso, vice-président de Bourges Plus. A l'occasion de cette inauguration, Irène Félix a souhaité mettre en lumière le tissu économique local, en organisant une visite des entreprises riveraines Socopresses, Baillet terres des arts et Alumétal.



DES LEDS POUR BERRY-BOUY !

La commune de Berry-Bouy a mené un gros chantier de rénovation de son parc d'éclairage public. Les luminaires sont désormais équipés en leds avec de fortes économies à la clef pour la commune ! Ce chantier d'un montant global de 286 024 euros HT a bénéficié d'une aide de Bourges Plus de 42 903 euros HT au titre de la dotation intercommunale de solidarité communautaire (DISC).

EDITO



Il y a plein de bonnes raisons d'étudier à Bourges. Au moment où les jeunes remplissent leurs vœux sur Parcours Sup, nous vous présentons les formations proposées à Bourges Plus. Chaque année, il y en a de nouvelles : à la rentrée 2025, ce sera l'ouverture d'une licence professionnelle sur la maintenance industrielle, proposée par le centre de formation de l'industrie à Lahitolle.

Bourges Plus prolonge l'effort historique de notre agglomération pour soutenir l'enseignement supérieur. L'IUT comme l'école d'ingénieurs (INSA), l'institut de formation par alternance comme le campus de la CCI (ESTACOM et Hubert Curien), l'université de droit comme le pôle de formations sanitaires et sociales, l'école nationale supérieure d'art comme l'école supérieure de l'entrepreneuriat, le campus pyrotechnique comme le campus connecté : presque chaque site a bénéficié ou va bénéficier de financements de l'agglomération.

L'innovation pour 2025, c'est le projet d'ouverture d'une maison de l'étudiant au sein d'un tiers lieu dédié à la jeunesse en centre-ville. On vous en dira plus très vite. Parce que faire ses études, c'est bien sûr se former mais c'est aussi vivre une tranche de vie que l'on espère la plus heureuse possible.

Enfin, les étudiants regroupés dans leurs associations peuvent présenter des projets souvent soutenus par le CROUS, le programme AVEC de la région Centre-Val-de-Loire et Bourges Plus. Nous sommes à leur écoute.

Bons choix pour les plus belles années de votre vie... ou de celle de vos enfants !

Irène Félix.

Irène FÉLIX

Présidente de Bourges Plus

SOMMAIRE

EN ACTIONS

DOSSIER
P.4 à 10
**ÉTUDIER
À BOURGES**
(FALC p.10)

P.12-13
*Les acteurs de
la réparation*

P.16-17
*Transfert
des ouvrages
hydrauliques*

P.20
*Marchés
d'insertion*

P.11
*Formation
ergothérapeute*

P.14-15
*L'atlas de la
biodiversité*

P.18-19
*Point travaux pont
supérieur et place
Hervier*

P.21
*L'affichage légal
numérique*

EN COM'1
Le mag' de Bourges Plus

#22
JANVIER 2025

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Olivier Chaussy / Maryline Prévost • Photos : Lydia Descloux / Bourges Plus • Conception/ Infographie : Camille Baudry / Noémie Léonard • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Roto France impression • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

ET TOUJOURS...

P.22 *Comment ça marche ?*

P.23 *Temps forts*



EN ACTIONS

BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION : VOTRE TREMPLIN VERS LA RÉUSSITE !

102 000
habitants
dans l'agglomération

8 000
entreprises

52 000
emplois

5 000
étudiants

C'est le moment de préparer vos inscriptions sur Parcoursup et de faire le point des opportunités d'études supérieures sur le territoire. Petit tour d'horizon des formations qu'offrent Bourges et son agglomération pour vous lancer dans la préparation de votre avenir.



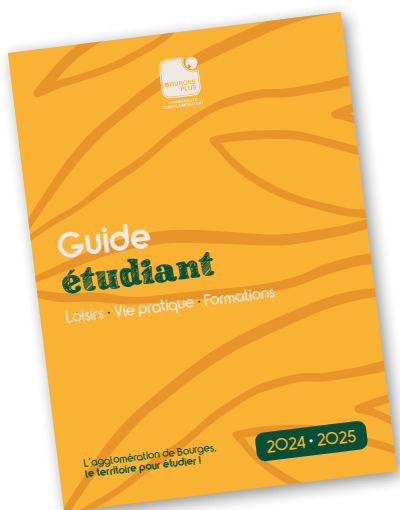
Que vous envisagiez des études en droit, santé, gestion ou dans des domaines plus spécialisés, l'agglomération Bourges Plus offre des établissements à taille humaine dans un environnement propice à la réussite. Bourges, capitale historique du Cher, combine patrimoine et modernité, se positionnant comme un pôle d'enseignement dynamique. À moins de deux heures de Tours, Orléans ou Clermont-Ferrand, elle allie le charme d'une ville de taille intermédiaire à une offre éducative diversifiée. De la formation technique à l'enseignement supérieur, l'agglomération propose des parcours variés de Bac+2 à Bac+5 et des opportunités de doctorats, avec une qualité de vie qui soutient votre projet d'études.

BOURGES : UN CADRE DE VIE IDÉAL POUR LES ÉTUDIANTS

Avec ses 102 000 habitants, Bourges Plus séduit par son cadre de vie tranquille et ses vastes espaces verts, tout en offrant des infrastruc-

tures modernes adaptées aux besoins des étudiants. La ville-centre dispose d'une large gamme d'équipements sportifs, culturels et associatifs qui permettent aux jeunes de jongler entre études et activités de loisirs. Le coût de la vie y est également plus abordable que dans les grandes villes françaises, un atout majeur pour les étudiants à la recherche d'un logement économique.

Bourges et son agglomération bénéficient d'une belle offre de transports : les lignes de bus, gratuites sur l'ensemble du réseau, facilitent les déplacements intra-urbains, et la gare SNCF permet de rejoindre aisément d'autres grandes villes de la région. Si vous êtes passionné par la culture, Bourges est une ville dynamique, réputée pour son riche patrimoine historique, son festival de musique "Le Printemps de Bourges", et ses nombreux événements qui animent la ville toute l'année. Sans oublier Bourges Capitale Européenne de la culture en 2028. Un environnement à la fois agréable et propice à l'épanouissement académique.



PANORAMA DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourges Plus investit et accompagne les étudiants dans leurs parcours, avec notamment un guide étudiant disponible sur : www.agglo-bourgesplus.fr

Vous pourrez y retrouver toutes les informations pour vous orienter et vous épanouir dans vos études.

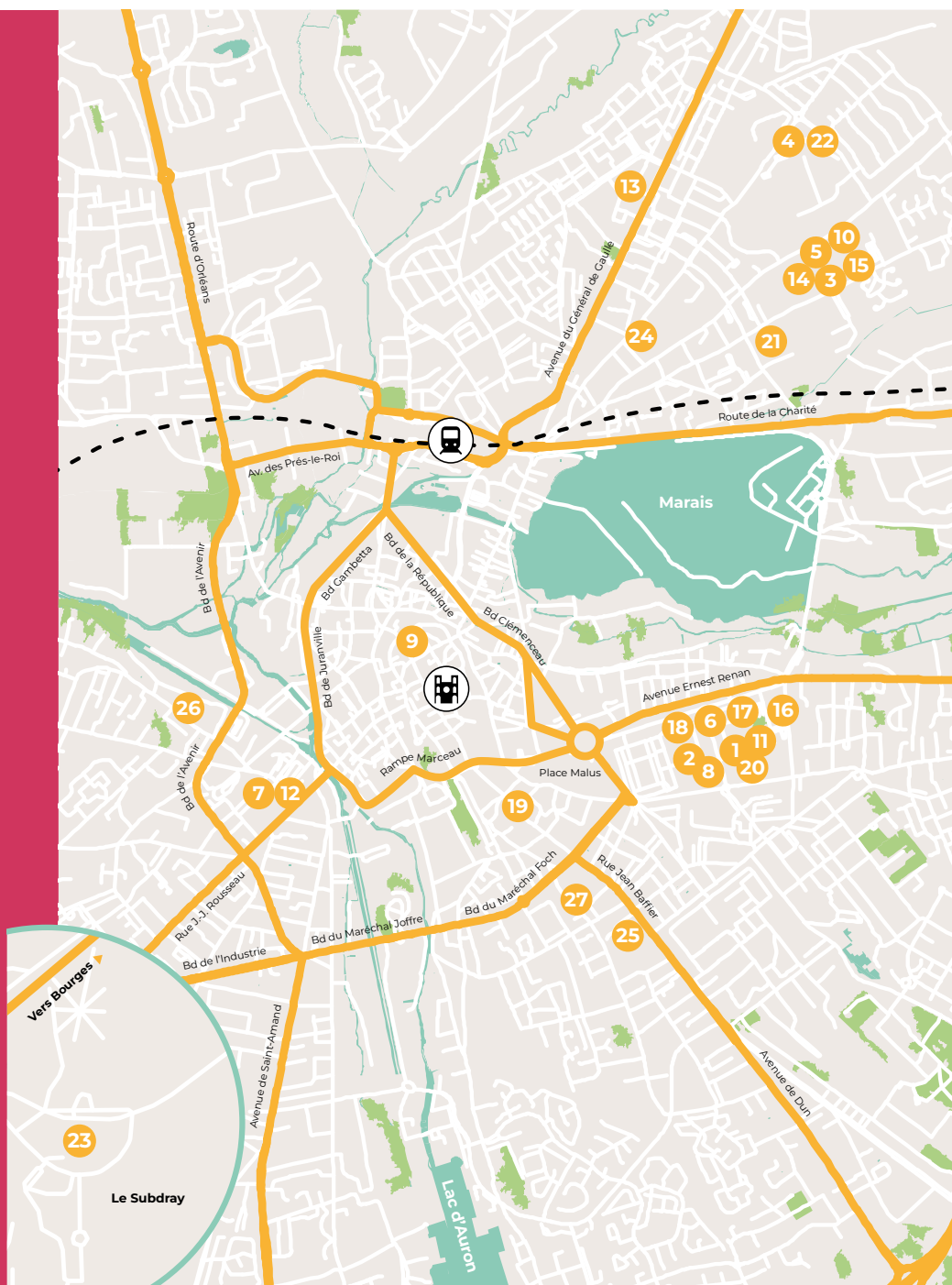


Guide complet via le QR code ci-contre



Carte interactive via le QR code ci-contre

- 1• Campus connecté
- 2• Campus Pyro
- 3• CFA Pharmacie
- 4• CREPS Centre-Val de Loire
- 5• Croix-Rouge Compétence Centre-Val de Loire (IFSI)
- 6• ECEMA
- 7• École Curien*
- 8• École Supérieure de l'Entrepreneuriat
- 9• ENSA
- 10• ERTS
- 11• ÉSTIAM
- 12• ESTACOM*
- 13• Groupe Scolaire Saint Jean-Baptiste de La Salle
- 14• IFA de Bourges
- 15• IFAS - IFA
- 16• INSPÉ
- 17• INSA
- 18• Pôle Formation UIMM - CFAI
- 19• Pôle Sup Sainte-Marie
- 20• Faculté de droit, économie et gestion
- 21• IUT Institut Universitaire de Technologie
- 22• UFR Sciences et Techniques et Staps
- 23• LEGTA Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
- 24• Lycée Alain Fournier
- 25• Lycée Jacques Cœur
- 26• Lycée Marguerite de Navarre
- 27• Lycée Pierre-Émile Martin



--- Voie ferrée

* Rentrée 2025 à Lahitolle.

A BOURGES, DEUX CAMPUS, PLUS DE POSSIBILITÉS!

LE CAMPUS LAHITOLLE : un lieu historique au service de l'éducation et de l'innovation



33 hectares
2 résidences
1 restaurant universitaire du Crous
1 Campus connecté
ET DANS 1 AN !
un gymnase universitaire

Situé au cœur de la ville, le campus Lahitolle est devenu un pôle dynamique d'enseignement, de recherche et d'innovation. Abrutant des institutions prestigieuses comme l'INSA Centre-Val de Loire et ses laboratoires de recherche, la faculté de droit de l'Université d'Orléans, l'INSPÉ (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation), le CFA de l'industrie et un campus pyrotechnique, il s'affirme comme un carrefour entre étudiants, chercheurs et entreprises. Le campus, entouré de plus de 40 entreprises, inclut également un centre technique industriel, le CETIM. Il dispose d'infrastructures telles qu'un

centre d'affaires, un incubateur, et une pépinière pour les étudiants-entrepreneurs. Il abrite aussi une matériauthèque pour la recherche et l'innovation dans les matériaux, soutenant ainsi les projets technologiques.

Ce lieu unique, propice à la création et à l'entrepreneuriat, offre un environnement stimulant pour la formation académique et la création d'entreprises. Le campus Lahitolle contribue activement au dynamisme économique de la région et garantit un avenir prometteur à ses étudiants.

TURLY, un campus dynamique



Turly est un pôle d'excellence qui se distingue par ses nombreuses infrastructures en technologie, gestion et santé. Ce pôle universitaire joue un rôle clé dans la revitalisation du quartier. Avec ses six départements, l'IUT de Bourges, partie de l'Université d'Orléans depuis 1968, offre une formation complète adaptée aux besoins des entreprises, avec des opportunités de stages et de mobilité internationale.

L'Unité de Formation et de Recherche de l'Université d'Orléans propose des formations en STAPS et physique appliquée, dont une licence avec option « Accès Santé ». Située au CREPS, elle enrichit

l'offre éducative par une spécialisation dans les métiers du sport et l'accueil d'événements sportifs.

L'Institut de Formation en Alternance de Bourges (IFA) forme du CAP au Master, avec 1 100 apprentis, contribuant significativement à la formation professionnelle.

Le pôle sanitaire et social du campus, incluant l'Institut de Formation d'aide-soignant et d'ambulancier, le site Croix-Rouge Compétence, l'école régionale de travail social et le CFA Pharmacie, forme des professionnels en santé et travail social, répondant à la demande croissante de personnels qualifiés.

MÉTIER DE L'EAU ET TECHNICIEN DE MAINTENANCE, deux nouvelles formations à l'IUT !

À partir de ce mois de janvier 2025, l'IUT de Bourges lance une nouvelle formation : la **Formation en Situation de Travail (FEST)**. Ce programme diplômant ancré dans la réalité professionnelle, d'une durée inférieure à un an, se déroule principalement en entreprise ou en collectivité. En partenariat avec des entreprises et institutions locales, cette formation permet aux candidats de signer un contrat de professionnalisation et d'obtenir un diplôme universitaire. Elle est accessible aux jeunes diplômés, demandeurs d'emploi, ou en reconversion, titulaires d'un CAP, BEP ou d'un baccalauréat. Les deux premières spécialités proposées sont les Métiers de l'eau et la Maintenance.

Plus de renseignements sur
[www.univ-orleans.fr/iut-bourges/
entreprise/fest](http://www.univ-orleans.fr/iut-bourges/entreprise/fest)

Et pourquoi pas étudier près de chez vous grâce au CAMPUS CONNECTÉ !

Pour profiter des formations disponibles à distance, le Campus connecté de Bourges offre une solution idéale pour ceux qui souhaitent poursuivre des études supérieures sans quitter leur région. Ces formations, accessibles via la plateforme Parcoursup, permettent de suivre des cours à distance tout en étant accompagnés localement.

Mis en place par la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus, c'est un espace dédié à l'enseignement supérieur, labellisé par le ministère de l'Enseignement Supérieur. Il permet aux étudiants, qu'ils soient bacheliers, en reprise d'études ou en reconversion, de suivre des formations universitaires tout en restant proches de chez eux.

Une solution flexible, adaptée aux besoins individuels, pour ceux qui, pour des raisons économiques, sociales ou de mobilité, ne peuvent se déplacer vers les grandes villes.

+ d'infos :
campus.connecte@agglo-bourgesplus.fr
02 48 48 58 17

LES POSSIBILITÉS DE LOGEMENT pour les étudiants à Bourges

Bourges propose plusieurs types de logements pour les étudiants, allant des résidences universitaires, gérées par le CROUS de la région Centre-Val de Loire, aux studios privés. Les prix sont relativement accessibles par rapport aux grandes villes, ce qui permet aux étudiants de se loger confortablement sans trop de contraintes financières.

Les résidences universitaires sont réparties dans différents quartiers de la ville, proches des établissements d'enseignement, et offrent des loyers attractifs. Si vous préférez un logement en colocation, plusieurs agences immobilières ou sites spécialisés proposent des offres variées.

LE CALENDRIER DE PARCOURSUP 2025

Le calendrier de Parcoursup 2025 vous permettra de suivre votre parcours de candidature. La plateforme Parcoursup est désormais l'outil principal pour postuler à l'enseignement supérieur, et il est important de connaître les dates clés pour ne pas manquer d'opportunités.

1. Ouverture de la plateforme

• **21 décembre 2024** : Début de la consultation des formations proposées sur la plateforme. Vous avez pu commencer à explorer les différentes formations disponibles, y compris celles proposées à Bourges.

2. Saisie des vœux

• **18 janvier 2025** : Ouverture de la saisie des vœux sur la plateforme. À partir de cette date, vous pourrez inscrire vos vœux pour les formations que vous souhaitez intégrer à la rentrée universitaire 2025.

• **9 mars 2025** : Clôture de la saisie des vœux. Il est impératif de valider vos choix avant cette date pour que vos candidatures soient prises en compte.

3. Réponse aux propositions

• **13 mai 2025** : Début des premières réponses aux propositions d'admission. Les établissements commencent à vous répondre pour vous indiquer si vous êtes accepté ou non.

4. Phase complémentaire

• **19 juin 2025** : Début de la phase complémentaire. Si vous n'avez pas été accepté dans les formations de votre choix, vous pourrez postuler à d'autres formations encore disponibles.

5. Clôture de l'admission

• **19 juillet 2025** : Fin de la phase d'admission principale. À cette date, vous devrez avoir accepté ou refusé toutes les propositions d'admission.



TÉMOIGNAGES



CASSANDRA, 21 ANS,

étudiante en Licence 3 Droit à la Faculté de Droit de Bourges

« Je suis originaire de Toulouse, mais j'ai grandi à Henrichemont, chez ma grand-mère, depuis l'âge de 10 ans. J'ai suivi ma scolarité au lycée à Bourges. Au départ, j'avais fait plusieurs choix d'orientation sur Parcoursup dans différentes régions de France. Mais rester à Bourges était une belle opportunité pour moi de rester près de ma famille, ce qui est important. Je sais que tous les étudiants n'ont pas cette chance de pouvoir étudier près de chez eux, donc j'en suis très heureuse. Ce que j'aime particulièrement à Bourges, c'est la taille de la faculté. Elle est plus petite que celles des grandes villes, et cela crée une proximité avec les professeurs. Les échanges sont plus faciles et on peut vraiment se sentir accompagnée dans son parcours. C'est une dynamique que j'apprécie beaucoup. J'aime le fait que Bourges soit une ville à taille humaine, avec un cadre de vie agréable. Et puis, au niveau de la fac, cette ambiance plus intime me convient parfaitement, c'est beaucoup plus agréable pour les études. »



MAXIME, 21 ANS,

étudiant en Licence 3 Droit à la Faculté de Droit de Bourges

« Originaire de Bourges, après le bac, j'ai fait le choix de privilégier la région Centre pour mes études. C'était un choix réfléchi, car je voulais rester proche de ma ville et de ma famille. Bourges est donc une ville que je connais bien, et je trouve qu'il y a de nombreux avantages à étudier ici, par exemple, la taille humaine de l'université et la proximité avec les professeurs. Ici, l'ambiance est conviviale, et les cours sont à la fois exigeants et enrichissants. Les enseignants sont disponibles et prennent le temps d'expliquer en profondeur les concepts juridiques. Je me sens soutenu dans mon parcours et confiant pour la suite de mes études. Il n'y a malheureusement pas de master proposé à Bourges dans ma filière. Du coup, il est possible que je doive partir à Orléans pour la suite de mes études. Étant boursier, je trouve que Bourges offre un avantage non négligeable par rapport aux grandes villes : les loyers sont bien plus abordables ici. C'est vrai aussi que, parfois, je trouve la vie étudiante à Bourges un peu moins dynamique que dans les grandes villes. Cependant, je reconnais que cela peut aussi être une question de priorité. Personnellement, je me consacre beaucoup à mes études et je ne prends pas vraiment le temps de découvrir les activités extra-scolaires, comme le sport par exemple. »



YASMINE, 22 ANS,

étudiante en 4^{ème} année en Sécurité et Technologie Informatique (STI) à l'INSA de Bourges

« Avant d'arriver ici, j'étudiais à l'ENSA de Kenitra, au Maroc. J'ai été sélectionnée dans le cadre d'une convention entre mon école et l'INSA de Bourges. Cette convention permet à certains étudiants, comme moi, de passer leurs 4^e et 5^e années ici, à Bourges, dans le cadre d'un double diplôme ou d'une mobilité. À mon arrivée, j'ai été un peu surprise par la taille de Bourges. Je m'attendais à une ville plus petite. Mais finalement, j'aime vraiment l'endroit. La nature est très présente, et c'est une ville très jolie. Je préfère Bourges à Paris : c'est beaucoup moins stressant, il y a moins de monde, et cela me permet de me concentrer davantage sur mes études. »

J'ai loué un appartement en ville pour être proche de l'INSA et profiter pleinement de la ville. C'est pratique, et je me sens bien ici.

Je n'ai pas encore d'idée précise sur le métier que je voudrais faire, mais une chose est sûre, ce sera à Bourges. J'ai vraiment envie de rester ici et de m'y installer après mes études. Je trouve que la ville est agréable, et j'aimerais bien, dans quelques années, acheter une petite maison avec un jardin. Les petites maisons de Bourges sont vraiment charmantes et j'adore le côté tranquille de la ville. Mes parents sont venus me rendre visite, et ils ont été vraiment rassurés par le cadre de vie. Ils comprennent maintenant pourquoi j'aime autant cette ville et pourquoi je souhaite y rester ».



ANIS, étudiant en 2^e année à l'Institut de formation en soins infirmiers de la Croix Rouge, à Bourges

« Je viens de Strasbourg. Mon parcours m'a amené à Bourges après avoir étudié à la fac de sport à Strasbourg. J'ai été accepté dans plusieurs écoles, dont Bourges, et étant donné que je connaissais quelqu'un ici, j'ai choisi cette ville. Le logement au CROUS était facile à obtenir, et la ville est plutôt sympa

pour les étudiants. Je viens d'un bac ST2S, et après une expérience en fac de sport, j'ai réalisé que l'autonomie n'était pas ce que je recherchais. Le métier d'infirmier m'attirait, surtout pour son côté humain et la diversité des tâches. J'aime pouvoir aider les gens et travailler dans plusieurs domaines tout en restant centré sur l'humain. Il y a seulement une dizaine de garçons dans ma promo, qui compte environ 120-130 étudiants. Le métier d'infirmier a longtemps été associé aux femmes, mais je pense qu'il n'y a pas de différence dans l'exercice de cette profession, que ce soit pour un homme ou une femme.

Par la suite, je pense commencer à travailler à l'hôpital, probablement dans le public, et pourquoi pas au centre hospitalier Jacques-Cœur à Bourges, qui me plaît beaucoup. Bourges est dynamique, et même si c'est une petite ville, elle offre de nombreuses activités et infrastructures. Il y a plusieurs salles de musculation, des clubs de sport et même des événements comme le match des féminines de Bourges que j'ai vu récemment. C'est vraiment bien pour un sportif comme moi et en plus on peut s'y rendre gratuitement en bus ! ».



ÉLISE, étudiante en 2^e année d'ergothérapie à Bourges (lire aussi en page santé)

« Je suis originaire de l'Orléanais, d'une petite commune à 30 minutes de la ville. Depuis le lycée, je savais que je voulais travailler dans le paramédical. Mon entourage, avec ma mère psychologue, mon père infirmier et mon grand-père aveugle, m'a sensibilisée au handicap. L'ergothérapie m'a paru évidente, car ce métier est centré sur le quotidien des personnes, au-delà de la pathologie.

J'ai d'abord étudié l'activité physique adaptée à la fac d'Orléans, puis j'ai tenté deux fois le concours d'ergothérapie à Tours, sans succès. Avec l'apparition de la plateforme Parcoursup, j'ai vu une chance d'y accéder, alors j'ai postulé à Bourges, Tours et Melun.

Bourges est proche de chez ma mère, à une heure quinze de route. L'école est une extension de Tours, donc je bénéficie des mêmes avantages. En outre, la région offre des aides intéressantes, ce qui a facilité mon choix. Je préférerais retourner à Orléans pour ma vie personnelle, mais je reste ouverte à la possibilité de travailler dans la région, si l'occasion se présente ».



PATRICK BARNIER

7^e vice-président, en charge de la délégation
« Enseignement supérieur, Recherches et
Transferts de technologies »

Quels sont les principaux projets de développement que vous envisagez pour renforcer l'attractivité du territoire de Bourges Plus en tant que destination d'enseignement supérieur ?

Il faut d'abord encore mieux faire connaître les plus de 100 formations d'enseignement supérieur proposées dans notre agglomération, dans des domaines très variés allant du bac +2 jusqu'au doctorat. Il faut par ailleurs améliorer l'accueil et les conditions de vie de nos étudiants. Notre projet de maison de l'étudiant et la construction en cours d'un complexe sportif universitaire vont entre autres concourir à atteindre cet objectif.

Bourges Plus s'implique dans le développement du Pôle sanitaire et sociale, en accompagnant le projet d'extension du site. Pouvez-vous nous en parler ?

Le pôle des formations sanitaires et sociales à Turly répond à des besoins d'emploi dans les métiers de la santé et de l'éducation en forte progression sur notre territoire. L'augmentation des effectifs des formations existantes et l'arrivée de nouvelles formations entraîne une augmentation du nombre d'étudiants sur le site de Turly qui va atteindre plus de 800 étudiants. Pour accompagner le projet d'extension des locaux du pôle, Bourges Plus participe au financement du projet en partenariat avec le conseil régional et le conseil départemental, maître d'ouvrage.*

* Bourges Plus apporte une subvention de 715000 € sur 3 ans, sur un budget total à investir de 6 millions d'euros.



Bourges et son agglomération : votre tremplin vers la réussite !

Bourges propose différents parcours de Bac+2 à Bac+5, de la formation technique à l'enseignement supérieur.

Des bâtiments modernes sont adaptés aux besoins des étudiants.

La ville de Bourges dispose d'équipements sportifs, culturels et associatifs.

Les jeunes peuvent s'organiser entre leurs études et les activités de loisirs.

Bourges Plus accompagne les étudiants dans leurs parcours de formations.

Un guide étudiant est disponible sur le site de l'agglomération : www.agglo-bourgesplus.fr

Des informations sont disponibles pour s'orienter sereinement.

À Bourges, deux campus sont installés :

➤ **Lahitolle** : un lieu historique au service de l'éducation et de l'innovation.

➤ **Turly, un campus dynamique** : Il dispose de nombreux bâtiments en technologie gestion et santé.

Une nouvelle formation arrive à l'IUT, Institut Universitaire de Technologie.

La FES, **Formation en Situation de Travail**, dure moins d'1 an.

Les candidats signent un contrat de professionnalisation pour obtenir un Diplôme Universitaire.

Pour les formations à distance, **le Campus connecté** de Bourges propose une solution pour ceux qui souhaitent étudier sans quitter leur région.



Le calendrier de **Parcoursup 2025** recense le parcours de candidature.

Il est aujourd'hui l'outil principal pour choisir l'enseignement supérieur.

Bourges propose plusieurs types de logement pour les étudiants.

Les prix sont plus accessibles par rapport aux grandes villes.

Les étudiants peuvent se loger plus confortablement.

Les résidences universitaires offrent également des loyers attractifs.





SANTÉ

DEVENIR ERGOTHÉRAPEUTE À BOURGES : UNE FORMATION SOLIDE AVEC LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

L'Institut de Formation en Ergothérapie (IFE) de la Croix-Rouge à Bourges propose une formation reconnue pour devenir ergothérapeute. Sur trois ans, elle combine enseignements théoriques et stages pratiques, préparant les étudiants à travailler dans divers secteurs, de la santé au médico-social. En plus d'un suivi par des professionnels expérimentés, les étudiants bénéficient de nombreux stages en milieu hospitalier ou libéral. L'approche humaniste de la Croix-Rouge, axée sur le respect et l'écoute, fait de cette formation un tremplin idéal pour une carrière dédiée au bien-être des patients.



INTERVIEW DE SONIA CARDOSO,
directrice des formations en ergothérapie
et auxiliaire de puériculture des
campus de Tours et Bourges

Vous avez ouvert l'Institut de Formation en Ergothérapie (IFE) en septembre 2023, grâce au financement de la région. Combien d'étudiants accueillez-vous chaque année ?

« Nous avons 30 places pour la formation en ergothérapie. Sur ces 30 places, 28 sont attribuées via Parcoursup et 2 places sont réservées aux personnes en reconversion professionnelle. Chaque année, nous formons donc 62 étudiants, 32 à Tours et 30 à Bourges. La formation dure trois ans. Environ la moitié de nos étudiants viennent directement après le bac, souvent avec des bacs généraux ou technologiques. Les autres, soit 50%, viennent de formations diverses, comme des licences en psychologie ou en STAPS, mais ont choisi de se réorienter vers l'ergothérapie. »

Et comment décririez-vous le métier d'ergothérapeute aujourd'hui ?

« L'ergothérapie a beaucoup évolué. L'essence du métier reste d'aider les personnes en situation de handicap, temporaire ou permanent, à retrouver leur autonomie dans les activités quotidiennes. Cela inclut des tâches comme cuisiner après un AVC ou adapter son logement pour pouvoir continuer à vivre chez soi en vieillissant. Les ergothérapeutes interviennent aussi dans le domaine de la santé mentale et aident les personnes à reprendre une vie professionnelle ou sociale après un handicap. »

Existe-t-il une pénurie d'ergothérapeutes, notamment dans la région Centre-Val de Loire ?

« Il y a une pénurie d'ergothérapeutes à la fois au niveau national et dans notre région. Nous avons fait une étude avant l'ouverture

de l'institut et avons constaté qu'il y a une forte demande, avec des établissements qui cherchent des ergothérapeutes depuis plusieurs années. Cette pénurie est due à l'augmentation des besoins, en particulier dans des domaines comme l'aménagement du logement ou la prescription d'aides techniques. La formation est donc cruciale pour combler ces postes. »

D'où viennent vos étudiants et est-ce qu'il y a des partenariats avec des établissements locaux ?

« Environ 46% d'entre eux viennent de notre territoire, mais beaucoup viennent aussi d'autres départements grâce à Parcoursup. Nous avons des partenariats avec des hôpitaux locaux comme le centre hospitalier Jacques-Cœur à Bourges, l'hôpital de Vierzon, ainsi que des structures libérales. Cela nous permet de proposer des stages enrichissants à nos étudiants et de les aider à s'implanter localement à la fin de leurs études. »

Est-ce que certains de vos étudiants souhaitent rester travailler dans la région ?

« C'est effectivement notre objectif de les encourager à rester sur le territoire. Nous mettons en place des partenariats avec des structures locales pour favoriser leur insertion professionnelle. Par exemple, nos étudiants de 2^e et 3^e année réalisent des stages dans des établissements comme le CCAS de Bourges. L'idée est de renforcer l'attractivité de la région pour les ergothérapeutes et d'aider à combler la pénurie locale. »

Bourges Plus est un partenaire de votre établissement. Quel est le lien ?

« Bourges Plus soutient des projets de développement, comme l'extension de notre institut pour accueillir de nouveaux étudiants et intégrer des technologies de pointe dans notre pédagogie. Cela va contribuer à la fois à la formation des étudiants et à la lutte contre la désertification médicale en région. C'est un soutien important. »



TÉMOIGNAGE DE MÉLANIE SCHUDDINCK,
responsable de la formation à l'IFE de Bourges

« Pour inciter les futurs étudiants à rejoindre notre établissement, je leur dirais avant tout de venir découvrir notre institut lors de notre **journée portes ouvertes le 1^{er} février prochain**. Cela leur permettra de se rendre compte de la qualité de notre campus et de l'environnement dans lequel ils évolueront. Nous mettons un point d'honneur à offrir des conditions d'apprentissage optimales, car c'est essentiel pour leur réussite. »



ENTREPRENDRE

OFFREZ À VOS OBJETS USAGÉS UNE SECONDE VIE

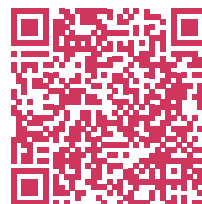
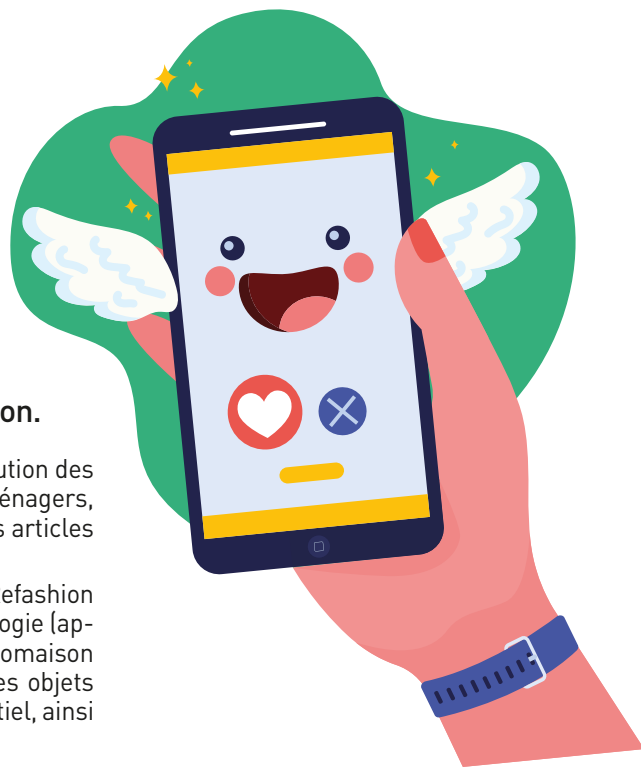
La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) incite les particuliers à recourir à la réparation.

L'Etat a imposé la mise en place de fonds dédiés via une contribution des filières produisant des articles électriques et électroniques ménagers, des meubles ou des articles de bricolage et de jardinage, ou des articles de sport et loisirs, à hauteur de 5 % de leur écocontribution.

Ces fonds sont gérés par des éco-organismes certifiés comme : Refashion (textiles et chaussures), Ecosystem, (appareils électriques), Ecologie (appareils électriques, cycles et articles de sports, tondeuses), Ecomaison (mobilier)... Vous trouverez sur leurs sites internet une liste des objets éligibles au dispositif d'aide à la réparation et son montant potentiel, ainsi que les réparateurs agréés.

UN FINANCEMENT SIMPLIFIÉ POUR LE RENDRE TRÈS ACCESSIBLE

Le professionnel effectuera la réparation et gèrera les relations administratives avec l'éco-organisme. Vous n'aurez à payer que le reste à charge, l'aide forfaitaire est payée directement au professionnel.



BONUS RÉPARATION :
comment
ça marche ?



BOURGES PLUS AIDE À LA TRANSFORMATION DES VÉLOS

En 2024, Bourges Plus a réitéré son action d'aide à l'achat d'un vélo. Cette aide rend éligible les kits de transformation permettant de modifier un vélo classique en électrique, de modifier un vélo en vélo-cargo ou d'adapter un vélo à une situation de handicap. Témoignages.

Michel, retraité, Mehun-sur-Yèvre

« Je pratique le vélo régulièrement depuis mon enfance, et c'est devenu mon moyen de transport privilégié depuis ma retraite. Pour maintenir ma condition physique une fois mes courses réalisées, c'est souvent balade.

C'est la campagne d'affichage dans la ville de Mehun-sur-Yèvre sur les aides de l'agglomération qui m'a incité à appeler le service mobilité. L'agent m'a confirmé que je pouvais être aidé pour adapter mon vélo à mon handicap. Autant vous dire que 50% d'aide, pour mon cas, c'était une bonne nouvelle. Je suis allé voir les Cycles Nancy et le technicien, très à l'écoute, a défini avec moi le besoin et a réalisé les modifications nécessaires. L'Agglomération m'a aidé sur simple présentation de la facture, et maintenant ce n'est que du bonheur. »

Franck des « Cycles Nancy », Rue de la Garenne à Saint-Doulchard

« Nous réalisons à la demande des adaptations des cycles au handicap. Pour nous, cela représente peu d'opérations à l'année, mais cela fait partie de notre philosophie du commerce. C'est important pour nos clients et donc important pour nous. La parfaite satisfaction des besoins de notre client est primordiale.

Les interventions sont variées et ajustées sur mesure au cas de chacun : taille du guidon, manivelles, longueur de la tige de selle ou déplacement des manettes de frein. La facture précise exactement le type d'intervention et ouvre le droit au remboursement pour le client. »



« POINTS ET OURLETS » pour faire durer nos vêtements

Sophia BARBONNAIS était lauréate aux « Éco-Défis » 2023 de la **Chambre de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire**. Elle continue son engagement pour rendre toujours plus éco-responsable son activité à Mehun-sur-Yèvre.

« Pour mon commerce, j'ai fait le choix de pratiquer des prix modestes pour ma clientèle, qui m'est fidèle depuis 2020. Mon credo c'est la satisfaction des clients. J'aime bien trouver l'astuce, le truc, qui prolongera la vie d'un habit qui, souvent, est chargé d'affect. Et puis quand vous avez enfin trouvé le vêtement qui vous convient, il est tentant de le faire durer voire de le rénover.

Le système mis en place par la loi AGEC simplifie la vie du client, même s'il complique celle du réparateur en faisant peser sur lui la

charge de l'opération, car il y a de nombreux documents à remplir et je dois supporter l'avance des frais avant d'obtenir un remboursement par l'éco organisme.

Je pratique une économie de tous les jours où chaque galon, chaque morceau de tissus pourra servir et sera la source pour une réparation au coût le plus juste pour un futur client. Le comportement des gens a beaucoup changé. Avant ils auraient jeté, maintenant ils sont beaucoup plus conscients de l'impact environnemental de chacun de leurs actes individuels. »

POINTS ET OURLETS

64 rue Jeanne d'Arc, 18500 Mehun-sur-Yèvre

COLLECTIF REPAIR CAFÉ BOURGES, un concept : coréparer autour d'une boisson chaude

Le Repair Café Bourges est un collectif citoyen issu du programme européen Life Let'sGo4Climate piloté localement par Bourges Plus. La population est invitée à apporter tout ce qu'elle souhaiterait réparer dans des ateliers itinérants aux alentours de Bourges.

Aide et partage de connaissance

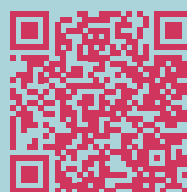
Les bénévoles coréparent l'objet avec son propriétaire en expliquant leurs gestes. L'idée est aussi de partager un savoir. On y trouve tous les outils adaptés. Tout est gratuit, pour la soixantaine de bénévoles, l'essentiel est de diminuer le gaspillage. On pose d'abord le diagnostic dans une ambiance sympathique en partageant un café. Si la pièce à changer n'est pas disponible, une aide pour la commander est dispensée. Mais, dans la plupart des cas, un bon nettoyage suffit ! Une seule condition pour être acceptés, les objets doivent pouvoir se soulever à la main. Le repair café intervient sur tous types d'objets : téléphones, vélos, radios, pantalons, perceuse...

Un bilan positif

Pour cette première année d'existence, 8 ateliers ont eu lieu et plus de 150 objets ont été réparés par l'association. 50% des objets présentés ont pu retrouver une seconde vie, au poids cela représente plus d'une demi tonne de déchets évités ! En 2025, au moins 10 ateliers seront organisés.

Vos prochains rendez-vous

08/02 à la MAIF, 1 Rue Jean-Marie Tjibaou, à Bourges
08/03 aux Merlattes, 16 rue Henri Moissan, à Bourges



Intéressé par l'association ?

Rendez-vous sur hello asso :
<https://www.helloasso.com/associations/repair-cafe-bourges>

Vous pouvez intégrer l'association comme réparateur mais aussi pour accueillir les participants et aider à l'organisation !

Pour contacter ou adhérer à l'association :
repaircafebourges@gmail.com



L'ATLAS INTERCOMMUNAL DE LA BIODIVERSITÉ

ET SI VOUS PARTICIPIEZ VOUS AUSSI ?



La Communauté d'Agglomération de Bourges a décliné il y a maintenant 3 ans un outil de science participative qui avait été élaboré en 2011 par le Muséum d'Histoire Naturelle pour les habitants de Bourges : l'atlas intercommunal de la biodiversité. L'objectif de cet outil est d'inciter les participants à regarder autour d'eux pour trouver 14 animaux. Ces animaux ont la particularité de tous vivre sur notre territoire. A travers ce jeu, l'intercommunalité invite les gens à être attentifs à la nature et à la nécessité de la préserver.

L'idée est, à chaque fois qu'une personne observe un de ces animaux, de faire remonter l'information (date, lieu, si possible photo) au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges via le QR code situé sur les panneaux de l'exposition ou à l'adresse mail suivante : atlas.biodiversite@ville-bourges.fr.



Le Muséum se charge d'agrèger l'ensemble des données qui sont visibles ensuite sur le site internet de l'agglomération sous forme de cartes.

L'objectif est de voir si certaines zones sont plus propices que d'autres pour chacun de ces animaux et par extension d'adapter les modes de gestion des zones d'observations pour les rendre encore plus favorables à l'accueil de cette faune : extinction de l'éclairage public pour les vers luisant ou le grand paon de nuit, grilles à chauve-souris dans les clochers, remise en état des mares pour le crapaud accoucheur...

Plus les observations seront nombreuses, plus les données seront fiables et représentatives de leur répartition sur le territoire.

Depuis le lancement de l'observatoire, sans compter les données récupérées en 2024, près de 600 informations ont été collectées (entre 20 et 40 par an en moyenne). L'essor de participation a eu lieu en 2022, au moment de l'extension du dispositif à l'ensemble du territoire de l'agglomération. Cette année-là, près de 120 signalements ont été transmis au Muséum. Ce sont le hérisson et le rouge-queue à front blanc qui ont fait l'objet du plus grand nombre d'observations, avec des informations localisées sur plusieurs communes. Viennent ensuite le ver luisant, la chouette hulotte et l'orvet !

Vous pouvez retrouver les informations sur le site internet de Bourges Plus, avec des cartes de répartition dynamiques.

La plupart des informations sont transmises entre le printemps et l'automne, quand les espèces cibles sont les plus actives et donc les plus visibles. Néanmoins, vous pouvez observer des moules d'eau douce en toute saison, notamment dans l'Auron. Et il est possible de tomber sur un petit rhinolophe en hibernation, la tête en bas, accroché au plafond dans une cave en plein hiver.

Malheureusement, quasiment un tiers des données sont des remontées de découverte de cadavres : orvet tué après le passage d'une tondeuse, fouine trouvée sur le bas-côté d'une route probablement tuée suite à une collision avec une voiture, hérisson noyé dans une baignoire d'eau ... Cela signifie que tout jardin peut devenir inhospitalier pour la faune sauvage. Néanmoins, il existe des solutions simples pour éviter ces accidents :

- laisser une zone non tondue dans son jardin pour permettre à la microfaune et aux reptiles de se réfugier dans ces espaces
- installer une petite planche dans tout point d'eau, pour permettre aux animaux de ramper dessus pour sortir de l'eau

Depuis le lancement de l'atlas, des informations issues de 12 communes de l'agglomération, sur les 17 qui la compose, ont été récoltées. Pour rappel, cet outil de science participative est ouvert à toutes les communes de Bourges Plus.

Étonnamment, c'est à Bourges qu'ont été entendus le plus de crapauds accoucheurs ou de chouettes hulotte, alors qu'on est en milieu très urbain. Une nichée a même été observée dans le parc boisé du groupe scolaire La Salle. En 2023, 75 observations ont été transmises au Muséum. Le nombre d'observations est donc en baisse ! C'est dommage car plus il y aura d'informations, plus l'outil sera robuste et permettra à Bourges Plus d'adapter ses politiques en faveur de la biodiversité : obligation de créer des passages à petites faunes dans le règlement d'urbanisme, incitation des communes à réduire leur éclairage public à certaines périodes de l'année, subventions aux communes pour planter des haies qui abriteront la microfaune, distribution de gîtes à chauve-souris aux particuliers dans les projets d'isolation par l'extérieur ...



LE HÉRISSON



LA MOULE D'EAU DOUCE



LE CRAPAUD ACCOUCHEUR



LA CHOUETTE HULOTTE



LA FOUINE



LE VER LUISANT

Credits : AdobeStock

Si vous souhaitez participer, vous trouverez la liste des espèces à identifier sur le site internet de Bourges Plus, accompagnée d'informations sur les périodes où vous pourrez plus facilement les observer et quelques caractéristiques physiques de reconnaissance.

Une exposition photo relative à l'atlas intercommunal de la biodiversité est visible en permanence au Muséum. Par ailleurs, une exposition itinérante est également disponible gratuitement. Elle peut être installée en extérieur. Si vous souhaitez l'installer dans un des lieux que vous fréquentez (école, association, entreprise...), elle peut être mise à disposition gratuitement, ainsi que des livrets photos.

Pour réserver l'exposition, il suffit de la demander à l'adresse suivante : service.environnement@agglo-bourgesplus.fr



DÉFI ALIMENTATION À PLAIMPIED-GIVAUDINS

Le Défi Alimentation propose cette année des ateliers à Plaimpied-Givaudins, ouverts à tous les habitants de l'agglomération. Ces ateliers abordent divers aspects de l'alimentation, en se concentrant sur l'impact de nos choix alimentaires sur l'environnement. Les participants apprendront à mieux consommer et à adopter des gestes simples pour protéger la planète. Les premiers ateliers incluent :

la cuisine des protéines végétales
le 30 janvier,

la conservation et lactofermentation
le 7 mars,

la cuisine anti-gaspillage
le 6 février,

la cuisine locale et de saison
26 mars.

Atelier gratuit mais inscription préalable obligatoire : 06 08 01 40 08 ou bioberry.animation@bio-centre.org ; le lieu de l'atelier vous sera indiqué lors de votre inscription.



COMPÉTENCES

L'AGGLOMÉRATION COMPÉTENTE POUR GÉRER LES OUVRAGES HYDRAULIQUES



Une unification de la gestion bienvenue

Bourges Plus est déjà compétente en matière de gestion des eaux pluviales et de prévention des inondations (GEMAPI), mais comment peut-elle agir efficacement sans avoir la maîtrise des ouvrages hydrauliques qui régulent les débits de ses cours d'eau ?

La Communauté d'Agglomération a donc choisi de **se doter de la compétence facultative « Exploitation, entretien et aménagement d'ouvrages hydrauliques existants »**, et ce pour les ouvrages situés sur l'Yèvre, la Voiselle et l'Annain.

En effet de nombreux ouvrages hydrauliques, publics et privés, ayant pour fonction de retenir ou de répartir l'eau pour différents usages sont présents sur le territoire de Bourges Plus, mais ces ouvrages ne sont pas toujours entretenus et manœuvrés de manière coordonnée, ce qui peut poser des problèmes.

L'Yèvre, la Voiselle et l'Annain sous l'œil attentif de Bourges Plus

Les ouvrages sur ces rivières, hors ceux gérés par le syndicat du canal de Berry, passent sous la responsabilité de l'Agglomération, et ce depuis l'arrêté en date du 24 avril 2024 de la Préfecture du Cher.

Bourges Plus réalisera tous les investissements de réhabilitation des ouvrages listés.



RUISSEAU LA VOISELLE, Bourges

- > vannages de l'ancien moulin de Voiselle
- > déversoir de l'ancien moulin de Voiselle

RIVIÈRE L'YÈVRE, Bourges

- > barrage des 4 pelles
- > vanne de l'ancien moulin Leroy (barrage des 2 pelles)
- > barrage de Taillegrain
- > barrage du plan d'eau des Prés-Fichaux (Saint-Ambroix)

RIVIÈRE L'YÈVRE, Berry-Bouy / Marmagne

- > ancienne passe marinière de l'ancien moulin de Berry
- > déversoir de l'ancien moulin de Berry
- > seuil au pont de la D 160

RIVIÈRE L'YÈVRE, Mehun-Sur-Yèvre

- . barrage du Glacis
- . barrage de La Laiterie
- . voie d'eau de l'ancien moulin des Ponts
- . ancienne passe marinière de l'ancien moulin des Ponts
- . anciens Grands Moulins
- . vannes de décharges des anciens Grands Moulins
- . radier barrage du bras de décharge du barrage de La Laiterie

RUISSEAU L'ANNAIN, Mehun-Sur-Yèvre

- > vannage de la prairie du Château

Les communes dotent Bourges Plus de moyens humains et matériels

Les 4 agents de l'équipe de terrain du secteur Rivières-Ouvrages Hydrauliques de la ville de Bourges sont devenus au 1^{er} janvier 2025 des agents communautaires. Ces agents seront en charge de l'entretien et de l'exploitation des ouvrages transférés à l'agglomération Bourges Plus.

En outre, en termes d'ingénierie, deux cadres de la Ville de Bourges seront mis à disposition pour définir et mettre en œuvre un plan de modernisation de la totalité des ouvrages intercommunaux.

Le matériel nécessaire à l'activité de ce service, à savoir un véhicule et une barque, est aussi transféré à Bourges Plus.

Pour les communes hors Bourges qui le souhaitent, des conventions seront passées afin qu'elles continuent à réaliser l'entretien courant et manœuvrer au quotidien les ouvrages situés sur leur territoire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Trois syndicats exercent, pour le compte de Bourges ou de Bourges Plus, des actions sur la morphologie des cours d'eau, la lutte contre les embâcles et les projets d'ampleur de réfection totale ou d'arasement d'ouvrages hydrauliques.

Le SIVY qui gère la vallée de l'Yèvre.

Le SIAB3A qui prend en charge l'Auron et ses affluents.

Le Syndicat du Canal de Berry qui surveille le linéaire du canal en faisant en sorte de préserver la ressource en eau.





TRAVAUX

LA PLACE HERVIER

EN PLEINE MUTATION

Les travaux ont démarré au début de l'été 2024 et ont permis de dessiner les contours extérieurs du futur giratoire. La circulation, quoique difficile, a pu être maintenue tout ce temps.



Vue 3D de la place Hervier

DES COÛTS PARTAGÉS SELON LES COMPÉTENCES

BOURGES PLUS

Voirie, trottoirs, pistes cyclables, réseau d'eau pluviale, réseau d'eau potable, enfouissement des réseaux :

> 1 980 000 € TTC

VILLE DE BOURGES

Espaces verts et éclairage public :

> 320 000 € TTC

Coût total de l'aménagement :

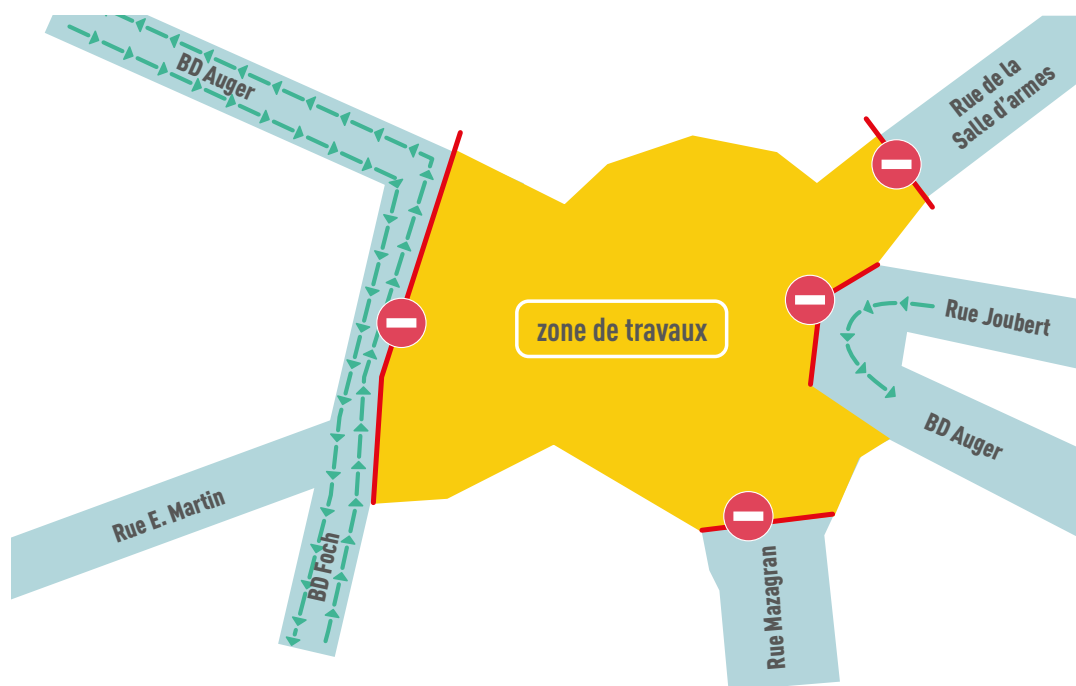
> 2 300 000 € TTC

Les travaux ont repris depuis le 13 janvier pour une phase beaucoup plus contraignante pour la circulation automobile.

A cette date, c'est toute l'emprise de la place qui a été neutralisée pour permettre l'aménagement du centre du giratoire et des chaussées l'entourant.

Cette phase durera jusqu'à la fin du mois de mars. La circulation ne sera plus possible qu'entre le boulevard Foch et le boulevard Auger dans les deux sens. Les riverains pourront, malgré cela, accéder et sortir de chez eux.

LE PLAN DE CIRCULATION



Scannez le Qr code pour visionner



facebook.com/watch/?v=9048185865275360&ref=sharing



LA PLACE S'OUVRE AU PRINTEMPS

Les travaux de paysagistes viendront égayer cette place, jusque-là très minérale. En avril viendra le temps des finitions, tout le mobilier de signalisation et d'éclairage sera remplacé et modernisé. Ces dernières prestations sont à la charge de la Ville de Bourges. L'application d'une couche de roulement viendra clore les aménagements de voirie.

UN CARREFOUR DE LIAISONS DOUCES POUR DE TRÈS NOMBREUX UTILISATEURS

L'Agglomération agit sur ce projet en tant que gestionnaire de voirie d'intérêt communautaire, mais aussi en tant qu'opérateur du plan vélo intercommunal.

Le projet offrira une continuité cyclable pour l'ensemble des 7 routes se croisant au niveau de la place Hervier et sur le boulevard Auger. C'est d'autant plus important que trois sources d'usagers ont été identifiées à proximité.

En premier lieu les 4000 élèves du secondaire du pôle d'enseignement Baffier, mais aussi les 1300 élèves fréquentant la technopole Lahitolle, ainsi que près de 1500 stagiaires accueillis en permanence sur les écoles militaires de Bourges. Face à une telle fréquentation, il était urgent de sécuriser l'un des points d'accidentologie majeur de l'agglomération.



LIAISON NORD-SUD DU PONT SUPÉRIEUR, DERNIÈRES TOUCHES AU PRINTEMPS

UNE CONNEXION ENFIN EFFICACE POUR TOUS

La voie ferrée Bourges-Nevers constitue une coupure majeure qui scinde le centre de l'agglomération en deux parties, avec près de 40% de la population au nord.

Hormis les travaux indispensables d'entretien et de sécurisation de l'édifice, il était nécessaire de repenser la circulation. Ce passage était inscrit au plan vélo intercommunal et le projet se devait donc de favoriser les modes alternatifs à l'automobile (piétons, vélos et transports collectifs).

L'objectif est de faciliter l'accès aux quartiers du nord de Bourges et les déplacements de leurs habitants, dont le taux de motorisation est très faible, vers le centre de l'agglomération et son futur pôle d'échange multimodal. Les étudiants et le personnel du pôle d'enseignement du Nord de Bourges, quartier Turly, constituent, par ailleurs, une population adepte des déplacements doux.

UN AGENDA FINAL SANS COUPURE DE CIRCULATION

Débutés le 7 octobre dernier, les travaux avaient nécessité la coupure totale de la circulation jusqu'au 29 novembre. Les trottoirs ont été élargis, les voies rénovées et la signalisation par feux repensée. Mais l'aménagement n'est pas tout à fait terminé. Dans quelques semaines, un tout nouveau matériel d'éclairage public va y être installé. Puis, la végétation va être plantée sur quelques ilots.

A partir de janvier et pendant trois mois environ (suivant les conditions météorologiques), les travaux continueront sur les trois axes restants, à savoir, la route de la Charité, la rue du Général-Challe et l'avenue Jacques-Chirac. La circulation automobile y sera maintenue avec des rétrécissements de voies, au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Les aménagements cyclables qui existent sur toutes ces voies vont, alors, se rejoindre avec ceux du pont. Ainsi, la continuité cyclable qui manquait pour la sécurité des cyclistes sur ce nœud de circulation sera réalisée.

Le tapis de chaussée final sera réalisé de nuit pour gêner le moins possible la circulation automobile. Des marquages colorés seront matérialisés au printemps, pour délimiter et distinguer les pistes cyclables des trottoirs piétons.

CES TRAVAUX SONT FINANCÉS PAR L'AGGLOMÉRATION DANS LE CADRE DU PLAN VÉLO INTERCOMMUNAL

48,5 % de subventions pour le plan de financement

Le montant global des travaux s'élève à 715 000 € HT, dont les financements suivants :

L'Etat au titre du Fonds Mobilités Actives

> 285 000 € HT

La Région Centre-Val de Loire au titre du Contrat régional de solidarité territoriale

> 62 100 € HT

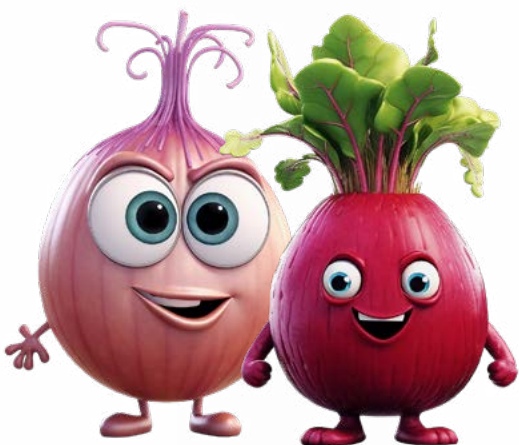


**L'AGGLO
VOUS AIDE**

DÉCHETS

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE TRI ET LA COLLECTE DES DÉCHETS

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, le traitement et la collecte des déchets alimentaires entrent dans une nouvelle ère à Bourges Plus. Retour sur les objectifs et les nouvelles modalités de fonctionnement.

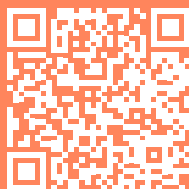


REPRISE DES SESSIONS DE SENSIBILISATION

En 2025, les sessions de sensibilisation et de distribution de composteurs se poursuivent sur le territoire de l'agglomération. Les inscriptions se font via le QR Code, le lien internet

<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=193094>,

ou sur simple appel téléphonique auprès de sa mairie.



Des composteurs individuels + des sites collectifs pour la collecte de déchets alimentaires + une nouvelle fréquence de collecte = une politique volontariste de Bourges Plus pour un traitement efficace et éco-responsable des déchets. Dès cette fin janvier, la collecte des déchets ménagers (bacs vert et jaune) est désormais d'une fois toutes les deux semaines dans l'agglomération. Cette nouvelle fréquence fait suite à la campagne de remise de composteurs individuels aux habitants de Bourges Plus et à l'installation en cours de sites collectifs pour le dépôt des déchets alimentaires. Sur l'ensemble des communes de l'agglomération, ce sont ainsi 5000 composteurs qui ont été distribués et près de 200 abri-bacs en cours d'implantation dans les quartiers où le compostage individuel est impossible (zones d'habitat collectif).

Bien sûr, les sessions de sensibilisation et la distribution de composteurs individuels gratuits vont se poursuivre en 2025, pour les nouveaux arrivants sur Bourges Plus et/ou les usagers disposant d'un jardin et désireux de trier leurs déchets alimentaires à la source (lire par ailleurs). Pour les autres, les points de collecte de déchets alimentaires sont à leur disposition et ils peuvent les déposer dans les abri-bacs directement ou en les mettant dans un sac en papier.

Le traitement des déchets alimentaires à la source est l'affaire de tous. Pour s'engager dans cette démarche éco-responsable, il suffit de s'inscrire !

EN CHIFFRES

- **5 000 composteurs individuels attribués**, gratuitement, dans toutes les communes de Bourges Plus, depuis 2023

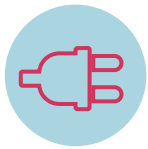
- **200 abri-bacs pour les déchets alimentaires implantés** en différents points à Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy et Trouy

- **72,40€ HT, coût d'un composteur** mis à disposition par Bourges Plus gratuitement

- **3 366 000€ HT, coût global estimé de l'optimisation des collectes** (changement des bacs jaunes, achat de composteurs, implantation d'abri-bacs), pris en charge par Bourges Plus, avec des soutiens de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), du Fonds Vert et de CITEO (entreprise privée, à but non lucratif, spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers).

Pour rappel, en 2024, Bourges Plus convenait d'un contrat réservé (*) auprès de l'Ésat des Cottareaux (Cosne-sur-Loire) et de la société Émeraude (Lannion) pour la fabrication de composteurs en bois. Avec ce choix d'établissements spécialisés employant des salariés en situation de handicap, la collectivité souhaitait affirmer une démarche d'inclusion.

(*) - contrat réservé aux entreprises adaptées, à des établissements et services d'aide par le travail ou à des structures équivalentes, employant plus de 50% des travailleurs en situation de handicap.

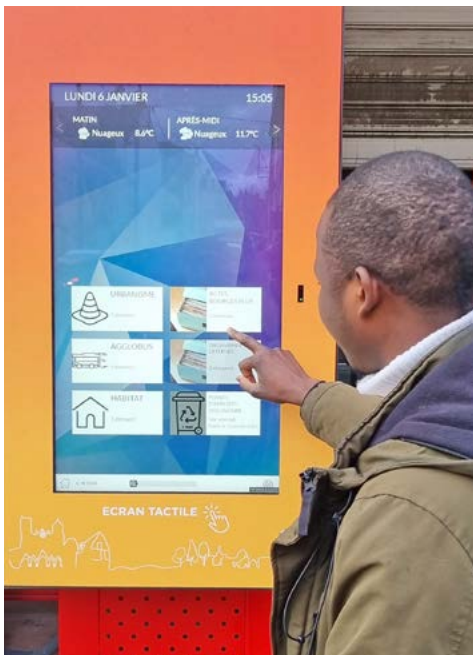


RESTONS CONNECTÉS

FOCUS SUR

L'AFFICHAGE LÉGAL NUMÉRIQUE

Depuis 2022, l'affichage légal numérique se déploie sur les bâtiments de Bourges Plus. Retour sur un outil de communication essentiel pour les collectivités et les habitants.



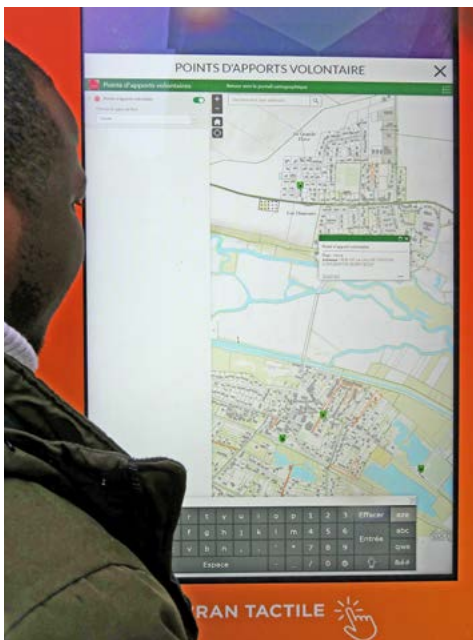
La réflexion avait commencé en 2018, et la crise sanitaire du Covid a accéléré la mise en œuvre.

Depuis plus de deux ans maintenant, les panneaux d'affichage numérique ont intégré le paysage local. Un plus pour l'habitant, une valeur ajoutée pour Bourges Plus. Concrètement, le panneau digital numérique installé au siège de Bourges Plus, Boulevard Foch présente l'ensemble des informations légales réglementaires relatives aux compétences de l'agglomération. Compte-rendu des conseils communautaires et autorisations d'urbanismes... la communication institutionnelle défile « en boucle » toutes les dix secondes. Exemple, sur le panneau de Bourges Plus (*), l'habitant peut s'informer sur la gestion des déchets ou les aides accessibles pour la rénovation de son habitat. Grâce à la fonction tactile des cinq écrans, l'utilisateur peut également rechercher et accéder directement à des documents/présentations. Enfin, il est possible de s'adresser, sur sa propre adresse mail, un document afin de le consulter librement et confortablement chez soi. Sur l'année 2024, 234 publications ont été diffusées sur le panneau numérique de Bourges Plus.

(*) - les informations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite en fauteuil, via une barre de recherche située à la base du panneau

LE CALENDRIER

- 2018 : début de la réflexion sur le projet d'affiche numérique actif
- début 2024 : installation du panneau d'affichage numérique tactile au siège de Bourges Plus (boulevard Foch)



LE PLUS DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE POUR LE PUBLIC

- meilleure visibilité des informations
- actualisation automatique des informations / documents
- consultation libre, 24h/24h, toute la semaine
- accès aux informations légales et à de nouvelles options dématérialisées, tel le site web de l'Agglomération, l'envoi individualisé de documents / informations par mail

LE PLUS DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE POUR LA COLLECTIVITÉ

- diminution de l'usage du papier
- impact positif sur l'environnement
- baisse des coûts d'impression
- fin des contraintes de l'affiche papier (personnels dédiés pour l'affichage des documents/informations)
- gain de temps
- gestion à distance de l'affichage des informations légales directement par les services concernés



COMMENT ÇA MARCHE ?

UNE FONCIÈRE POUR REVITALISER NOS CENTRES-VILLES



Signature officielle de la Foncière FABCO, le 22 novembre 2024

Huit partenaires publics et privés ont mis en place une société foncière pour lutter contre la vacance des locaux commerciaux et artisanaux. Elle a pour objectif d'acquérir, rénover, louer ou revendre des biens à remettre sur le marché.

Bourges Plus et ses partenaires publics et privés ont officialisé, le 22 novembre 2024, la création de la Foncière FABCO, une société d'économie mixte (SEM) conçue pour redonner vie aux centres-villes et centres-bourgs du territoire. L'objectif : lutter contre la vacance des locaux commerciaux et stimuler l'économie locale.

UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT DE 6 MILLIONS D'EUROS

Ce projet ambitieux réunit la Communauté d'agglomération (principal actionnaire de la SEM FABCO), les villes de Bourges et Mehun-sur-Yèvre, la Banque des Territoires, plusieurs banques régionales (Caisse d'épargne Loire-France, Crédit agricole Centre-Loire), la CCI du Cher et la SEM Territoria. Les actionnaires mobilisent 2,4 millions d'euros de capital initial, avec une capacité d'investissement portée à 6 millions d'euros pour intervenir sur des biens stratégiques.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR REMETTRE SUR LE MARCHÉ DES LOCAUX ADAPTÉS À LA DEMANDE

La Société d'économie mixte FABCO aura pour mission de racheter et rénover des bâtiments vacants et des locaux commerciaux ou résidentiels dégradés, mais aussi de remettre sur le marché une offre adaptée à la demande en proposant des loyers attractifs ou en les cédant à des porteurs de projets.

UN DISPOSITIF QUI S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE NATIONALE

Christine Cheze-Dho, élue présidente de la foncière, a souligné que la Société d'économie mixte FABCO interviendra prioritairement à Bourges et Mehun-sur-Yèvre, tout en restant ouverte aux autres communes. Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique nationale et répond aux enjeux des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain.

TRANSFORMER LA VACANCE EN OPPORTUNITÉ

En valorisant les centralités, FABCO souhaite freiner l'étalement urbain, soutenir les commerces de proximité et favoriser la création d'emplois. Bourges Plus entend ainsi transformer la vacance immobilière en opportunité de développement économique et social.

HUIT PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

Communauté d'agglomération Bourges Plus	> 1 000 000 euros	Caisse d'épargne Loire-France	> 90 000 euros
Banque des territoires	> 800 000 euros	Crédit agricole Centre-Loire	> 90 000 euros
Ville de Bourges	> 200 000 euros	CCI du Cher	> 20 000 euros
SEM Territoria	> 200 000 euros	Ville de Mehun-sur-Yèvre	> 10 000 euros

TEMPS FORTS



CONFÉRENCE SUR L'EAU *Conservatoire de Bourges*

Simon Porcher, Professeur des Universités en Sciences et Gestion, auteur de "La fin de l'eau ?", donnera une **conférence le mardi 18 mars à partir de 19h30** à l'auditorium du conservatoire de Bourges dans le cadre des "Rendez-vous de l'eau".

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

L'EXPOSITION

« Photographes de nature » 2025

Jusqu'au dimanche 9 mars*, l'exposition du concours britannique « Wildlife photographer of the year » investit le Muséum d'histoire naturelle de Bourges. Cet événement incontournable rassemble les cent photographies lauréates, choisies parmi plus de 60 000 clichés du monde entier.

Parmi les lauréats, deux photographes français se distinguent. Jérémie Villet, récompensé pour son image « Rêve de lynx », et Maxime Colin, élu jeune photographe de 15-17 ans pour sa photo d'un renard. Le concours, qui fête ses 32 ans, attire un public de passionnés de nature, d'amateurs et de curieux de tous âges. Cet événement est le fruit d'un partenariat avec le Muséum de Londres. La ville de Bourges est fière de présenter en avant-première l'exposition en France, un rendez-vous désormais incontournable.

*du lundi au dimanche, de 14h à 18h, et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h, le samedi et dimanche, de 14h à 18h.

Tarif : entrée du Muséum

SALON DES MINÉRAUX à *Saint-Doulchard*

Pour la troisième année consécutive, le salon des minéraux revient au Centre Socio Culturel de Saint-Doulchard les 15 et 16 mars prochains.

Minéraux, fossiles, bijoux... mais également exposition de squelettes grandeur nature : au total, ce sont plus d'une vingtaine d'exposants qui, cette année encore, ont répondu présent pour le plus grand bonheur des passionnés et collectionneurs.

Entrée gratuite.

NOUVELLE SAISON pour *les musées à Mehun-sur-Yèvre*

Le Château Musée-Charles VII et le Pôle de la Porcelaine ouvriront leurs portes le samedi 22 mars à 14h30. Ces deux lieux incontournables de Mehun-sur-Yèvre resteront accessibles jusqu'au 2 novembre. À l'occasion de cette réouverture, deux expositions exceptionnelles seront proposées au public : « Trésors cachés », une immersion dans des œuvres inédites, et « Les pinceaux de Josette », un hommage à la peintre Josette à travers ses créations. Ces expositions promettent de ravir les amateurs d'art et d'histoire. Entrée gratuite.

Horaires d'ouverture : Mars - Avril - samedi et dimanche de 14h30 à 18h00. Ouvert du mardi au dimanche de 14h30 à 18h pendant les vacances scolaires.

Renseignements :
www.ville-mehun-sur-yevre.fr



L'AGGLO AVANCE
grâce à vous